

A.F.D.

Analyse · Formation · Détection

Offre de service

Formation à la détection de la fraude documentaire pour les agents des collectivités territoriales

Expert : Thierry COLOMAR — Spécialiste en Fraude Documentaire (diplômé en 2017)

Destiné à : Collectivités territoriales — DRH, DGS, Directeurs de la sécurité

Contact : afd.formation.analyse@gmail.com — 06 59 32 34 83

Date : Avril 2026

Document confidentiel — Propriété d'A.F.D.

1. Contexte et enjeux

La fraude documentaire constitue aujourd’hui une menace croissante pour l’ensemble des administrations publiques et des collectivités territoriales. Faux documents d’identité, titres de séjour falsifiés, permis de conduire contrefaits, faux contrôles techniques et fausses assurances présentés pour obtenir des droits ou lever des mesures administratives : les agents de terrain sont confrontés quotidiennement à des techniques de falsification de plus en plus sophistiquées.

Face à ce constat, les collectivités territoriales manquent souvent d’agents formés et reconnus comme référents en la matière. Il en résulte des risques importants : délivrance indue de droits, usurpation d’identité, mise en cause de la responsabilité des agents et de la collectivité.

Des situations concrètes, quotidiennes

- Faux permis de conduire produits pour sortir un véhicule de fourrière ou lever une immobilisation.
- Titres de séjour falsifiés présentés en mairie pour l’instruction de dossiers d’état civil ou de prestations sociales.
- Documents d’identité contrefaits utilisés pour des demandes de logement social, de secours d’urgence ou d’inscription en crèche.
- Faux contrôles techniques ou attestations d’assurance présentés lors de contrôles sur la voie publique.
- Fausses attestations d’emploi ou de domicile produites à l’appui de dossiers administratifs.

Un besoin identifié, un marché non structuré

Des dizaines de formations ont déjà été disposées par A.F.D. auprès d’agents territoriaux dans plusieurs collectivités. Ces retours de terrain témoignent d’un besoin fort et unanimement exprimé : être formé à la détection de la fraude documentaire, avec des outils pratiques, directement applicables en situation réelle. Aucune offre de formation spécialisée, dispensée par un expert certifié et ancrée dans la réalité du terrain territorial, n’existe aujourd’hui à l’échelle nationale.

2. Présentation d’A.F.D.

A.F.D. (Analyse – Formation – Détection) est une auto-entreprise spécialisée dans la lutte contre la fraude documentaire. Elle propose trois types de prestations complémentaires, adaptées aux besoins des organismes publics et privés.

Prestation	Description
Analyse technique	Analyse de documents suspects, simple ou approfondie, y compris sur réquisition d’un officier de police judiciaire. Rapport écrit motivé, daté et signé.
Formation	Formation des professionnels à la détection de la fraude documentaire, à tous niveaux de maîtrise, de la sensibilisation au référent expert.
Détection assistée	Détection assistée par des outils technologiques de pointe, garantissant confidentialité et conformité RGPD (suppression automatique des données après analyse).

A.F.D. s’inscrit dans une démarche résolument professionnelle, opérationnelle et pédagogique, au service des agents publics comme des organismes privés.

3. Profil de l'expert

Thierry COLOMAR est le premier policier municipal de France à avoir obtenu le diplôme de Référent en Fraude Documentaire en 2017. Fort de cette expertise unique dans le milieu territorial, il met depuis lors son savoir-faire au service de la formation des agents des collectivités.

Nom & Prénom	Thierry COLOMAR
Qualité	Policier municipal (retraite au 1er octobre 2026)
Diplôme	Référent en Fraude Documentaire (depuis 2017) — 1er policier municipal diplômé dans cette spécialité en France
Expérience	Plus de 40 ans de pratique pédagogique et plus de 20 ans d'expérience opérationnelle au sein des forces de l'ordre, avec une spécialisation dédiée à la détection et à l'analyse de la fraude documentaire
Réseau professionnel	Dirige un groupe professionnel de plusieurs centaines de membres issus des forces de l'ordre de toutes les administrations — réseau international mobilisé pour les vérifications croisées complexes
Formations dispensées	Plusieurs dizaines de formations dispensées auprès d'agents dans de nombreuses collectivités territoriales
Engagement associatif	Président de la Fédération Nationale des Policiers Municipaux de France (FNPMF, non syndicale)
Matériel pédagogique	Mallette pédagogique professionnelle, régulièrement mise à jour, comprenant des exemples de documents authentiques et frauduleux, outils de détection spécialisés (lampe UV, loupes, détecteurs)
Localisation	Puget-sur-Argens (Var) — Déplacements sur toute la France métropolitaine et dans les collectivités d'outre-mer
Contact	afd.formation.analyse@gmail.com — 06 59 32 34 83
SIRET	904 390 465 00022

4. Offre de formation

A.F.D. propose trois niveaux de formation complémentaires, adaptés aux différents besoins et profils des agents territoriaux. Ces formations sont modulables et peuvent être dispensées en intra (au sein de la collectivité) ou en inter (regroupement de plusieurs collectivités), selon l'organisation retenue.

NIVEAU 1 — Sensibilisation à la fraude documentaire (6 heures)	
Durée	1 journée (6 heures) — Distanciel possible
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> • Policiers municipaux et gardes champêtres • Agents d'état civil • Agents d'accueil des collectivités • Tout agent territorial en contact avec le public
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience des enjeux et des risques liés à la fraude documentaire • Connaître les principaux documents officiels européens et leurs éléments de sécurité

	<ul style="list-style-type: none"> • Détecter des anomalies à l'œil nu, sans matériel spécialisé • Connaître les procédures de signalement applicables
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction à la fraude documentaire : enjeux et contexte réglementaire • Panorama des documents officiels européens et de leurs éléments de sécurité • Principales techniques de falsification • Méthodes de contrôle visuel sans équipement spécialisé • Procédures de signalement et cadre juridique applicable

NIVEAU 2 — Détection des documents frauduleux (3 jours)

Durée	3 jours (18 heures) — Présentiel obligatoire (mise en pratique avec matériel)
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> • Policiers municipaux et gardes champêtres • Agents d'état civil et d'accueil souhaitant approfondir leurs compétences • Tout agent ayant suivi le niveau 1 ou disposant d'une expérience terrain
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les techniques d'impression et éléments de sécurité des documents officiels • Utiliser des outils spécialisés de détection (lampe UV, loupe, détecteur...) • Authentifier efficacement les principaux types de documents • Rédiger un signalement circonstancié
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Étude approfondie des documents d'identité (CNI, passeport, titre de séjour, permis de conduire de différents pays) • Techniques d'impression et procédés de sécurisation des documents officiels • Mise en pratique avec équipements spécialisés de la mallette pédagogique • Analyse de cas concrets issus du terrain • Rédaction de signalements et conduite à tenir

NIVEAU 3 — Référent en détection de documents frauduleux (5 jours)

Durée	5 jours (30 heures) — Présentiel obligatoire — Attestation de compétences remise à l'issue
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> • Policiers municipaux expérimentés souhaitant devenir référents au sein de leur collectivité • Cadres territoriaux en charge de la sécurité ou de l'état civil • Agents ayant suivi le niveau 2 ou justifiant d'une expérience significative en la matière
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une expertise avancée en identification et analyse des documents frauduleux • Maîtriser les techniques de détection les plus complexes • Rédiger des analyses techniques approfondies • Être en mesure de former et d'accompagner ses collègues • Assurer un rôle de référent reconnu au sein de la collectivité

Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Approfondissement des méthodes de falsification (contrefaçon, altération, substitution) • Étude des documents internationaux hors UE • Maîtrise avancée des outils de détection • Ateliers de rédaction de rapports d'analyse • Techniques pédagogiques pour former ses collègues • Évaluation finale et remise d'une attestation de compétences
----------------	---

5. Modalités pédagogiques

Les formations dispensées par A.F.D. reposent sur une approche résolument pratique et opérationnelle. Elles sont conçues pour être directement applicables en situation réelle, le lendemain de la formation.

- Alternance équilibrée entre apports théoriques et mises en situation concrètes.
- Utilisation de la mallette pédagogique professionnelle incluant des exemples de documents authentiques et frauduleux, régulièrement mis à jour.
- Manipulation d'équipements spécialisés : lampes UV, loupes grossissantes, détecteurs.
- Étude de cas réels issus de l'expérience terrain du formateur et des retours du réseau professionnel.
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires à l'issue de chaque formation.
- Évaluations formatives tout au long de la formation pour mesurer la progression.
- Attestation de compétences remise à l'issue du niveau 3.

6. Ce que cette offre apporte à votre collectivité

Atout A.F.D.	Bénéfice pour la collectivité
Expertise unique en milieu territorial	1er policier municipal diplômé Référent Fraude Documentaire (2017) — expertise directement transposable au contexte des collectivités, sans traduction nécessaire.
Réseau professionnel étendu	Animation d'un groupe professionnel de plusieurs centaines de membres issus de toutes les administrations — garant d'une veille constante sur les nouvelles techniques frauduleuses.
Matériel pédagogique opérationnel	Mallette pédagogique régulièrement actualisée — formations immédiatement opérationnelles, sans décalage entre théorie et pratique.
3 niveaux complémentaires	Adresser l'ensemble des agents, de la sensibilisation (tous agents) au référent expert (policiers, cadres) — une seule offre pour toute la collectivité.
Ancrage territorial fort	Parfaite connaissance du terrain, des enjeux et des contraintes des collectivités territoriales, issue de plus de 20 ans d'expérience dans ce milieu.
Disponibilité nationale	Basé à Puget-sur-Argens (Var), déplacements sur toute la France métropolitaine et dans les collectivités d'outre-mer.

Pourquoi agir maintenant ?

- **Les techniques de falsification s’améliorent plus vite que les procédures de contrôle :** un agent non formé valide des documents qu’il ne peut pas détecter.
- **La responsabilité de la collectivité est engagée :** la délivrance induite d’un droit sur la base d’un faux document est un risque juridique réel pour l’agent et pour l’institution.
- **La demande vient du terrain :** les policiers municipaux, agents d’état civil et agents d’accueil expriment un besoin unanime de formation pratique adaptée à leurs situations réelles.
- **Aucune offre équivalente n’existe :** A.F.D. est le seul opérateur proposant ces trois niveaux de formation ancrés dans la réalité du terrain territorial, disposés par un expert certifié par l’État.

7. Modalités pratiques et tarification

Organisation

Paramètre	Détail
Format intra	Formation organisée directement au sein de la collectivité, dans vos locaux. A.F.D. se déplace avec la mallette pédagogique et le matériel.
Format inter	Regroupement de plusieurs collectivités sur un même site — possibilité de mutualiser les coûts entre communes d’un même territoire.
Niveau 1 (distanciel)	La journée de sensibilisation peut être organisée en distanciel sur demande.
Niveaux 2 et 3	Présentiel obligatoire pour les sessions avec manipulation d’équipements.
Effectif	6 à 15 participants par session (au-delà, tarif adapté sur devis).
Planning	Sessions planifiables tout au long de l’année, selon les disponibilités de la collectivité.
Zone d’intervention	Toute la France métropolitaine et collectivités d’outre-mer.

Tarification

Formation	Tarif HT
Niveau 1 — Sensibilisation (6 h)	Sur devis (selon effectif et localisation)
Niveau 2 — Détection (3 jours)	Sur devis (selon effectif et localisation)
Niveau 3 — Référent (5 jours)	Sur devis (selon effectif et localisation)
Parcours complet (niveaux 1+2+3)	Tarif préférentiel sur devis
Format inter (mutualisation)	Réduction sur le coût par agent selon le nombre de collectivités participantes

Tous les devis sont établis sous 48 heures. Une première session de niveau 1 peut être proposée à titre de démonstration pour les collectivités souhaitant évaluer la prestation avant engagement.

8. Conclusion

Je me tiens à la disposition de votre collectivité pour présenter cette offre de formation en détail, adapter le contenu aux besoins spécifiques de vos agents, et envisager les modalités pratiques d'organisation.

Basé à Puget-sur-Argens, dans le Var, je suis en mesure de me déplacer sur l'ensemble du territoire national, ainsi que dans les collectivités d'outre-mer, afin d'assurer ces formations au plus près des agents et des réalités de terrain.

Thierry COLOMAR — A.F.D.	
Email	afd.formation.analyse@gmail.com
Téléphone	06 59 32 34 83
Localisation	Puget-sur-Argens (Var)
SIRET	904 390 465 00022